

Réunion du comité du KLM-I les 13 et 14.02.2016

La réunion du comité a eu lieu à Hamminkeln (D). Ken Bremer était invité en tant que représentant du club allemand GNA (Amérique du nord).

Les membres du comité commentèrent les nouveautés dans les différents pays membres.

Pays-Bas

Aux prochaines élections du club "Nederlandse Vereniging Heidewachtelliefhebbers", Cor Bottenheft ne briguera plus un nouveau mandat. Son successeur devrait être Harrie Verhoeven.

France

Dès 2016, le contrôle d'une portée par un vétérinaire deviendra obligatoire. Cette mesure a été décidée par l'Ordre des vétérinaires et la Société Centrale Canine.

Sur les pedigrees figureront dorénavant les résultats obtenus aux épreuves de travail et en exposition.

L'IMP a été reconnue par le club français est intégrée dans la grille de cotation.

En 2015, s'est déroulée la première épreuve de pistage sur le sol français pour le PEM.

Danemark

Pour la première fois, les clubs internationaux des races de chiens de chasse ont été reconnus. En partenariat avec le JGHV, un nouveau règlement d'épreuve de travail a été approuvé par cinq clubs de race et devrait obtenir l'aval du Kennel club danois.

Allemagne

La reconnaissance de l'IMP sera à l'ordre du jour de la prochaine AG du club allemand.

L'AG 2015 avait reconnu le KIM-GNA comme nouveau membre du club allemand. En 2016, le JGHV en a fait de même.

Le comité a analysé différentes possibilités pour améliorer la communication entre les différents pays membres. L'idée d'inviter les responsables des élevages des pays membres à la journée nationale des responsables d'élevage du club allemand a été validée.

Le VDH et le JGHV ont créé un logo "Jagdhund" (chien de chasse) qui pourra être attribué par le KLM-I à des chiots issus d'élevages qui respectent les critères prônés par le pays d'origine de la race.

Dès cette année, un nouveau site Internet sera développé.

Lors de l'IMP de cette année se tiendra l'AG qui fêtera les 10 ans d'existence du KLM-I.